

LE CHAMPY, QUARTIER POUBELLE ?

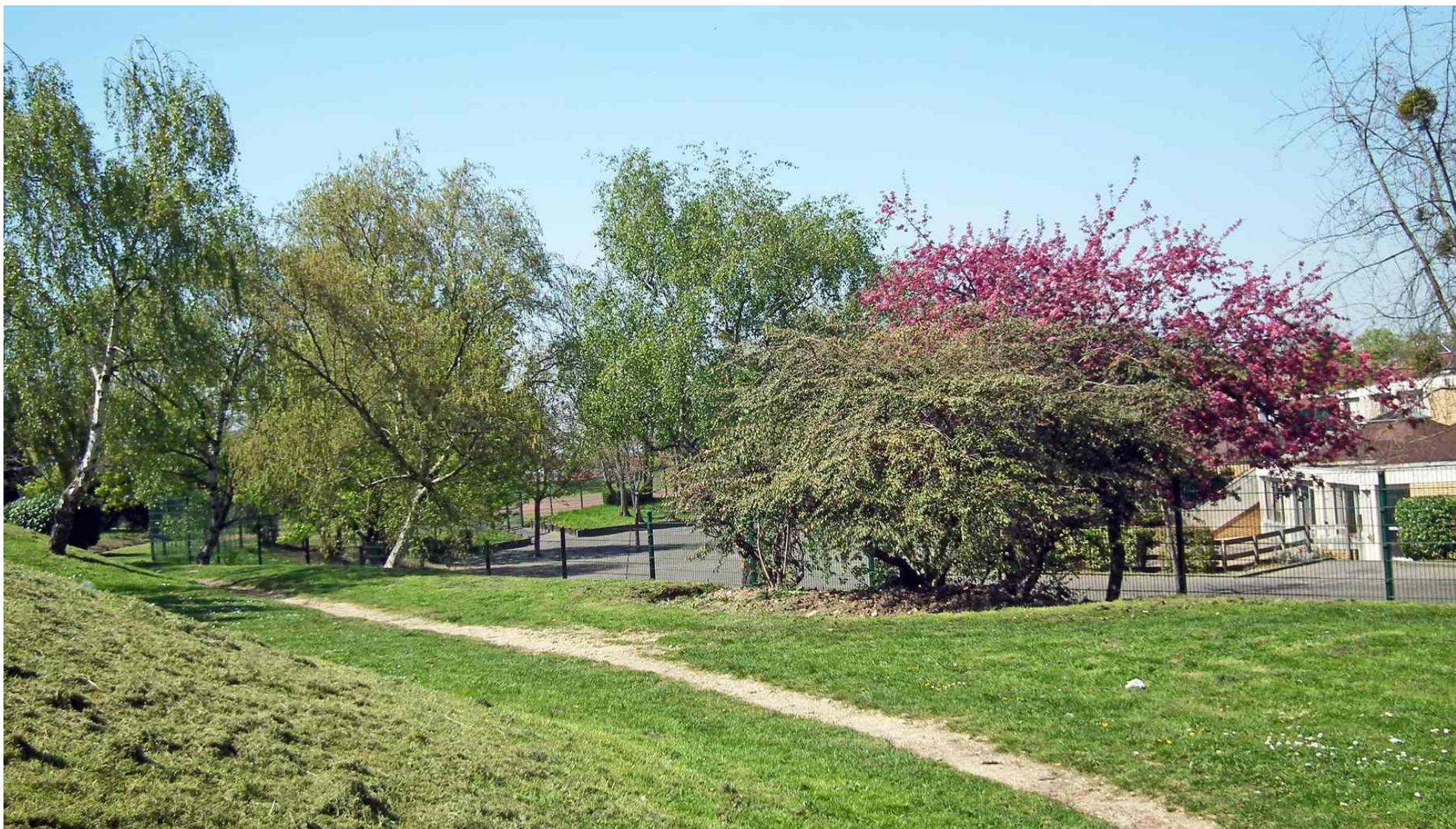
Un terrain de foot pour les mômes qui va disparaître.



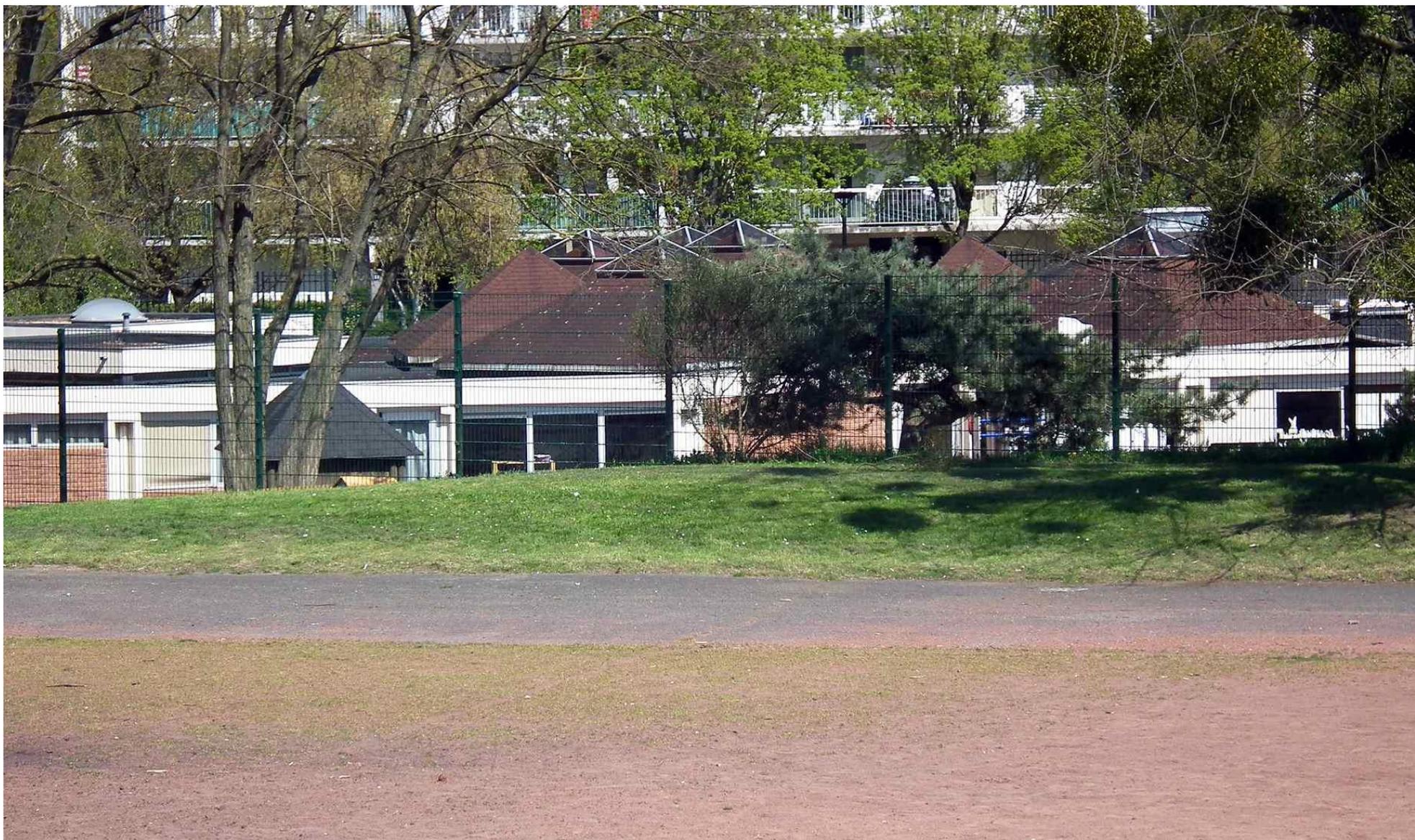
Plus question non plus de jouer au basket dans un peu de nature : de nombreux arbres seront sacrifiés.



La verdure en pleine ville, ça ne rapporte rien ; au contraire, il est coûteux de l'entretenir.



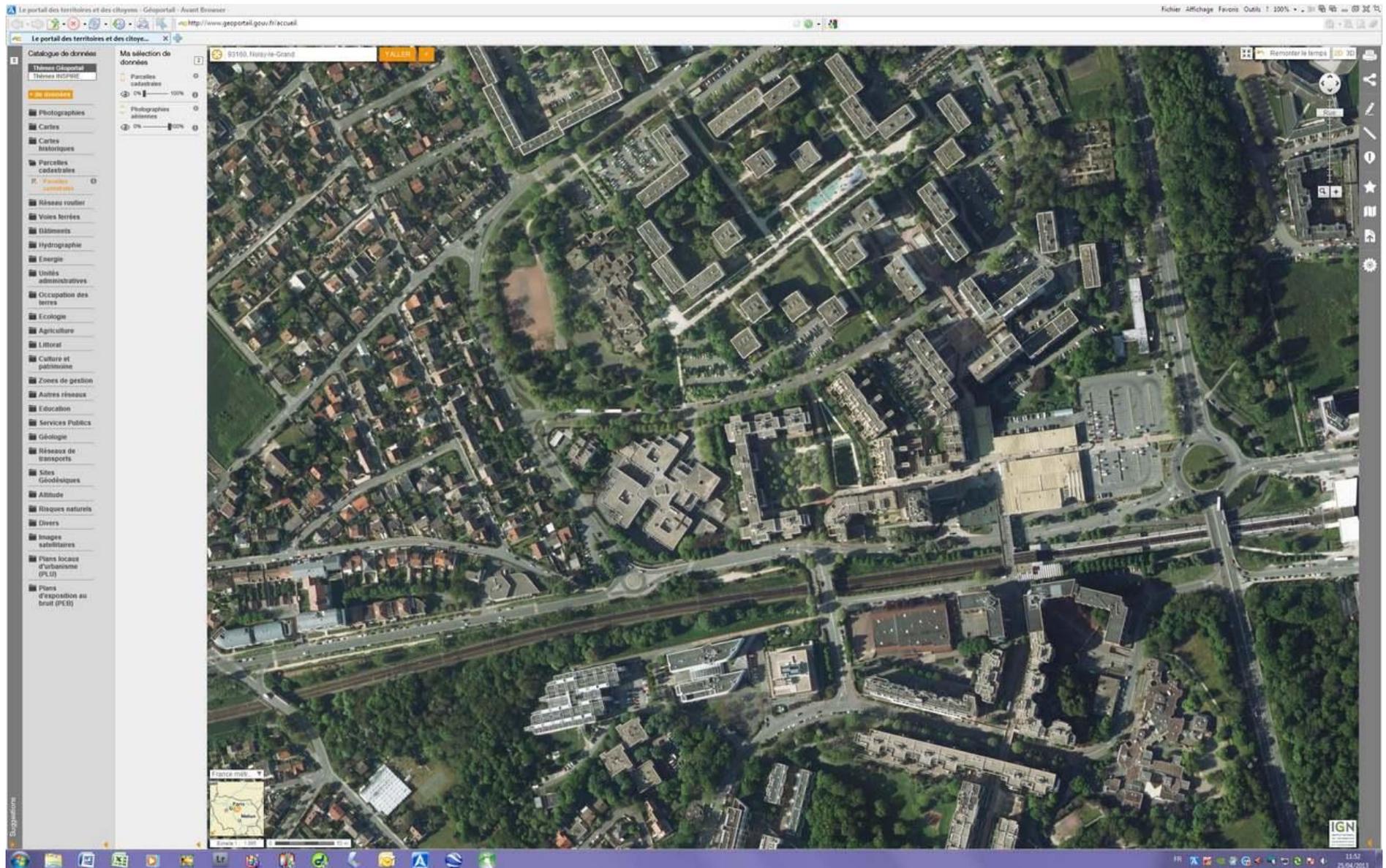
Mais que va-t-il se bâtir à côté de l'école Van Gogh ?



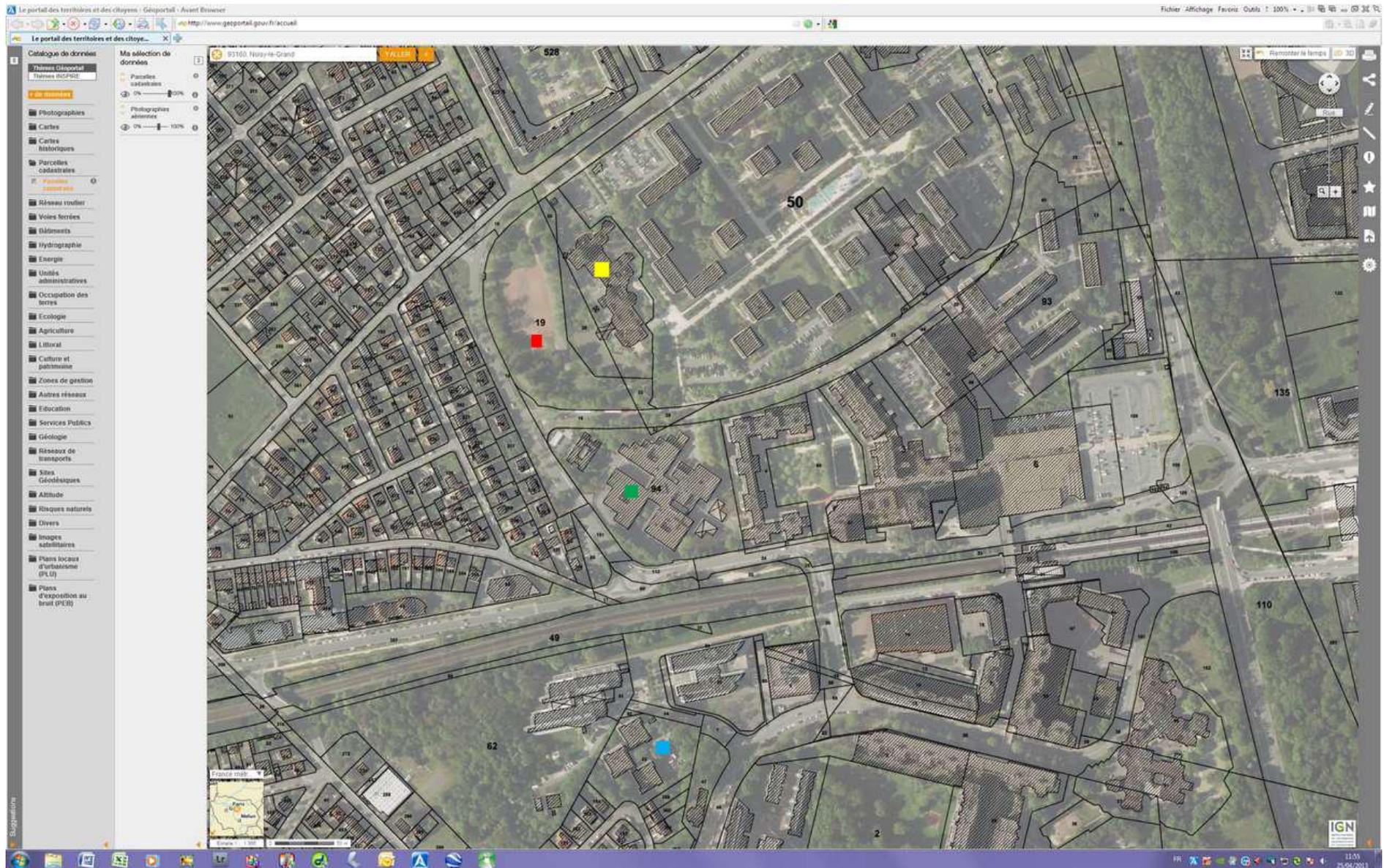
Juste en bordure de la cour de récré, là où se situe l'issue de secours.



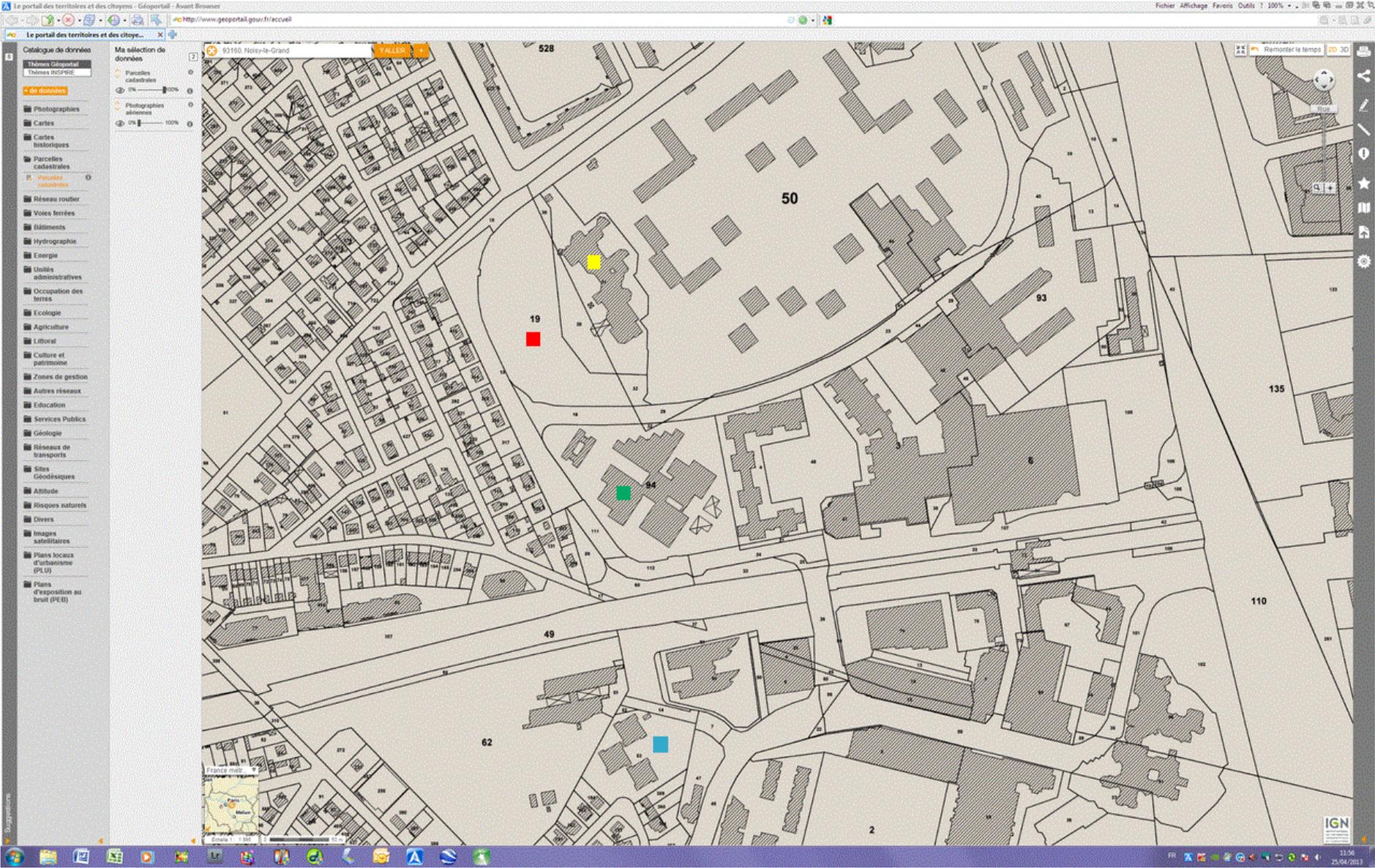
Nous allons vous situer un peu mieux le problème grâce à l'IGN.
Vous reconnaissez le quartier Champy/Hauts-Bâtons avec le centre commercial, le RER, etc.



On superpose le plan cadastral et on ajoute 4 carrés de couleur ; jaune : l'école Van Gogh ; vert : le lycée Flora Tristan ; rouge : la zone non construite avec son terrain de foot ; en bas de l'image, un carré bleu à proximité de 3 bâtiments.



Maintenant, on ne conserve que le cadastre avec ses 4 carrés de couleur.
Qu'y a-t-il à proximité du carré bleu situé allée du Promontoire ?



Il y a 3 bâtiments de ce type.



Aux façades parfois artistiquement décorées.



Aux parkings un peu encombrés,



où il est difficile de se garer



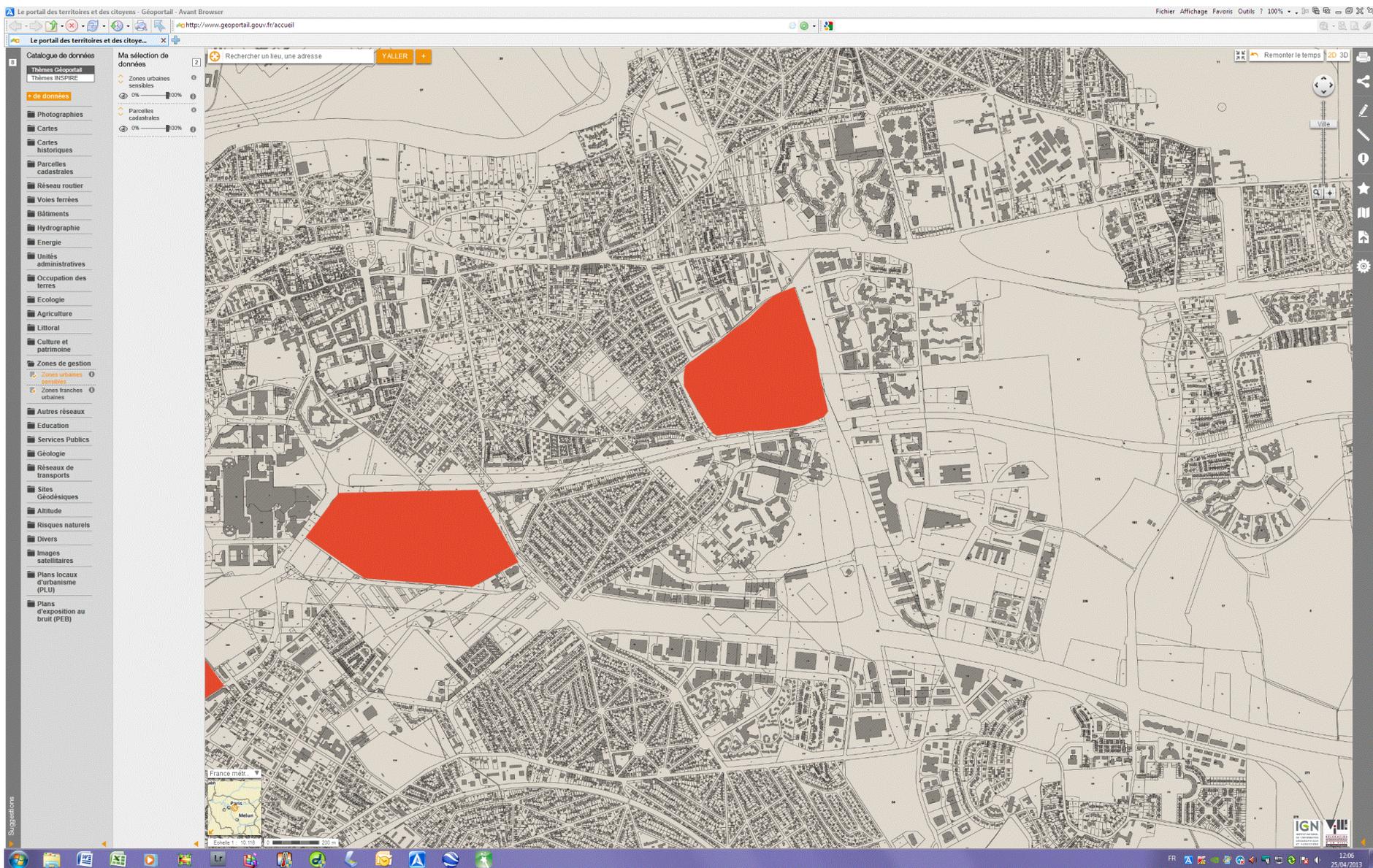
quand on vient rendre visite aux amis avec un véhicule familial



et qu'on tombe en plein déménagement.



Revenons à un plan cadastral où, à une échelle légèrement différente que précédemment, apparaissent des zones colorées sous la rubrique : "Z.U.S." (Zones Urbaines Sensibles) et où l'on reconnaît notre quartier au centre de l'image. Notez que ces zones sont définies par le Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement (<http://www.ville.gouv.fr/>).



LE NŒUD DU PROBLÈME.

La municipalité a la ferme et louable intention d'améliorer l'hébergement des travailleurs migrants actuellement installés allée du Promontoire. Les bâtiments sont vétustes, les 300 chambres sont trop petites (7,50 m²) surpeuplées car parfois partagées par roulement entre travailleurs de jour et travailleurs de nuit. Cette promiscuité est indigne et malsaine, favorisant trafics en tous genres, prostitution et violences ; il est alors apparu nécessaire de rénover ces habitations.

L'idée directrice est de scinder l'ensemble en 2 unités de 150 studios de 18 m² chacune, l'une restant dans le même périmètre (où seront logés les habitants durant les travaux ? Mystère) et l'autre bâtie en "mitoyenneté" avec l'école Van Gogh à l'emplacement de l'actuel terrain de foot. "Mitoyenneté" avec des guillemets, car il s'avère qu'une petite portion de cour de récré sera sacrifiée pour créer une issue de secours à l'immeuble des travailleurs migrants.

Voici la seule information "grand public" parue dans le "Noisy Magazine" 192 d'avril 2013 :

4 Le foyer transformé en résidences sociales

Vétuste, le foyer des travailleurs migrants construit en 1974 sera remplacé par deux résidences sociales, améliorant notablement l'accueil des travailleurs isolés.



Le projet. Il prévoit la démolition de l'ancien foyer de travailleurs migrants (300 chambres de 7,50 m²) et son remplacement par deux résidences sociales proposant des studios de 18 m². L'une, de 150 logements individuels, sera située sur le site d'origine, allée du Promontoire, l'autre de 75 unités, dans la rue des Hauts-Roseaux.

Le point aujourd'hui. Les projets architecturaux des résidences ont fait l'objet d'un concours d'architecture organisé par le maître d'ouvrage RSF/groupe 3F, associant la Ville et le futur gestionnaire

Le calendrier

Juillet 2013 : mise en chantier des résidences par le bailleur RSF (Résidences sociales de France, groupe 3F).

Début 2014 : démarrage du relogement pour partie vers d'autres sites.

Fin 2014 : livraison des résidences sociales.

2015 : relogement des locataires puis démolition des anciens bâtiments.

Coallia. Les permis de construire sont en cours. ■

Il semble étrange qu'avant d'entreprendre la rénovation de fond en comble de cette cité on ne songe pas à y faire auparavant une grande lessive pour la débarrasser des éléments indésirables. Laisser les choses en l'état donne à penser que les Hauts Roseaux ressembleront rapidement au Promontoire : voitures pillées et brûlées, déchets de toutes sortes répandus alentour, trafics de substances illicites, etc.

Bref, à une zone de non-droit.

Et tout ceci entre un lycée et une école élémentaire, dans une zone déjà classée sensible et, bien entendu, sans avoir consulté la population concernée. Car n'oublions pas que les habitants des nombreux pavillons du côté ouest de la rue des Hauts Châteaux perdront eux aussi leur tranquillité et que la valeur de leur patrimoine foncier plongera inéluctablement. Mais cette baisse de qualité d'environnement pourrait permettre une urbanisation non pavillonnaire, dans la droite ligne de celles des Bas Heurts ou des Coteaux, très appréciée par nos édiles.

Doit-on attendre l'arrivée des pelleteuses et des bulldozers prévue pour juillet 2013, pendant la période des vacances, sans réagir ?

Adressez vos mails à de protestation à :

mpajon@assemblee-nationale.fr

ou : cabinet.maire@ville-noiylegrand.fr